



Office National des Forêts

# COMITÉ DE PILOTAGE DE LA CHARTRE FORESTIÈRE DE SÉNART

BILAN DE LA GESTION  
FORÊT DOMANIALE DE SÉNART

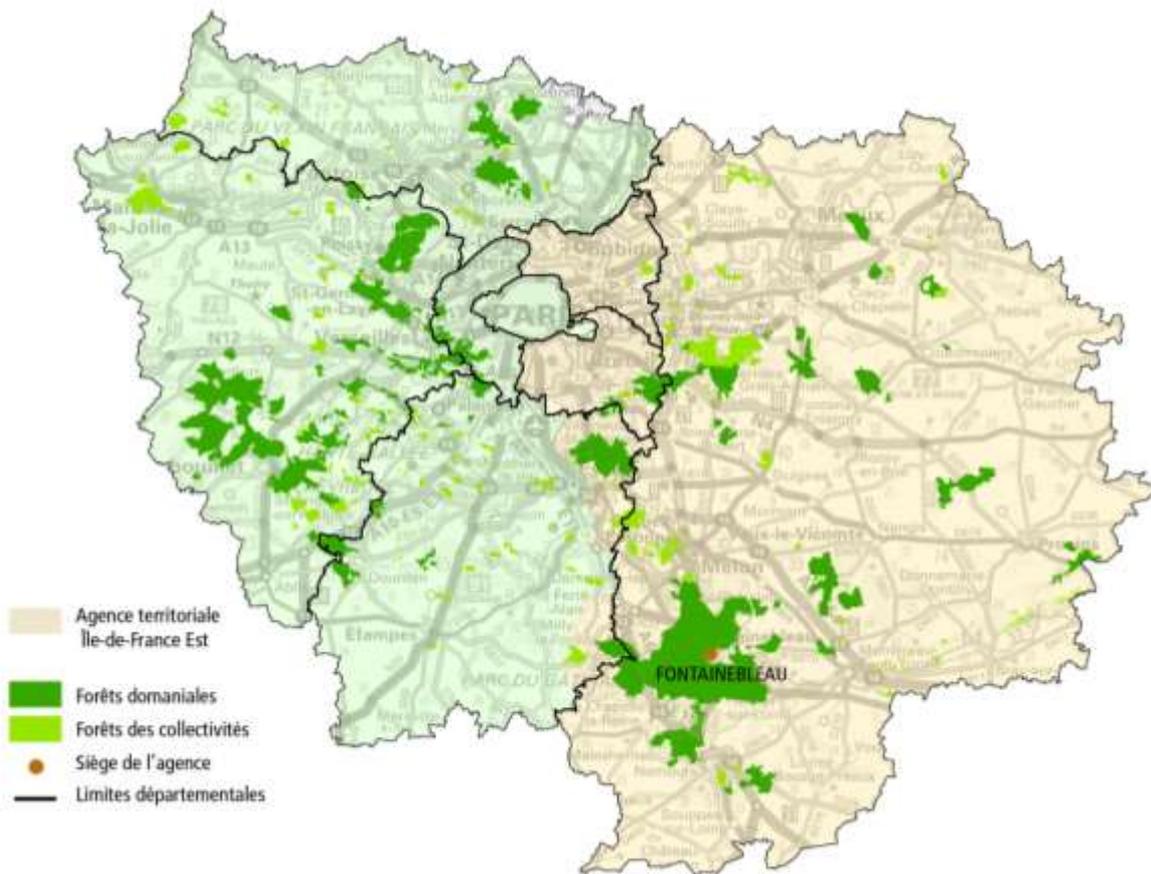
- 12 DÉCEMBRE 2018 -





PRÉSENTATION CHARTE FORESTIÈRE SÉNART

# IMPLANTATION TERRITORIALE L'AGENCE TERRITORIALE ÎLE-DE-FRANCE EST



**50 000 ha**  
SUPERFICIE GERE

**41 000 ha**  
FORÊTS DOMANIALES

**9 000 ha**  
FORÊTS DES COLLECTIVITÉS



**132 000 m<sup>3</sup>**  
DE BOIS VENDUS



**2 440 ha**  
CLASSÉS RÉSERVES  
BIOLOGIQUES

**56 %** des surfaces  
INCLUSES DANS LE RÉSEAU  
NATURA 2000



**25 millions**  
DE VISITES PAR AN

**800 km**  
DE SENTIERS BALISÉS



**15 000 scolaires**  
SENSIBILISÉS À LA FORÊT

## PRÉSENTATION CHARTE FORESTIÈRE SÉNART

# IMPLANTATION TERRITORIALE L'UNITÉ TERRITORIALE BRIE-BOISÉE-SÉNART

- 3 techniciens sur Sénart dont 1 chargé de coordonner les exploitations forestières.
- 1 responsable d'unité territoriale
- 4 agents à la faisanderie de Sénart chargés de l'éducation à l'environnement



## PRÉSENTATION CHARTE FORESTIÈRE SÉNART

# LA GESTION DE LA FORÊT DE SÉNART

## UN CADRE : L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT

- La gestion de la forêt de Sénart repose sur un document de gestion appelé *aménagement forestier*.
- Feuille de route qui encadre et programme les actions à mener dans la forêt : entretien des peuplements et mobilisation de bois, accueil du public, protection de l'environnement et maintien des paysages.
- Aménagement forestier en cours sur la forêt : 2015 à 2034.



# LA GESTION DE LA FORÊT DE SÉNART

## TRAITEMENT IRRÉGULIER DEPUIS 2015

### COUPE EN FUTAIE IRRÉGULIÈRE



UNE COUPE POUR  
APPORTER DE LA  
LUMIÈRE AU SOL ET DE  
L'ESPACE AUX ARBRES.



LES FORESTIERS  
GARDENT LES  
ARBRES D'AVENIR.



UNE FORÊT RENOUVELÉE  
COMPOSÉE D'ARBRES  
VARIÉS : ESPÈCES, ÂGES,  
ET TAILLES.

La forêt se renouvelle en gardant en permanence son aspect boisé, sans recours à la coupe définitive.

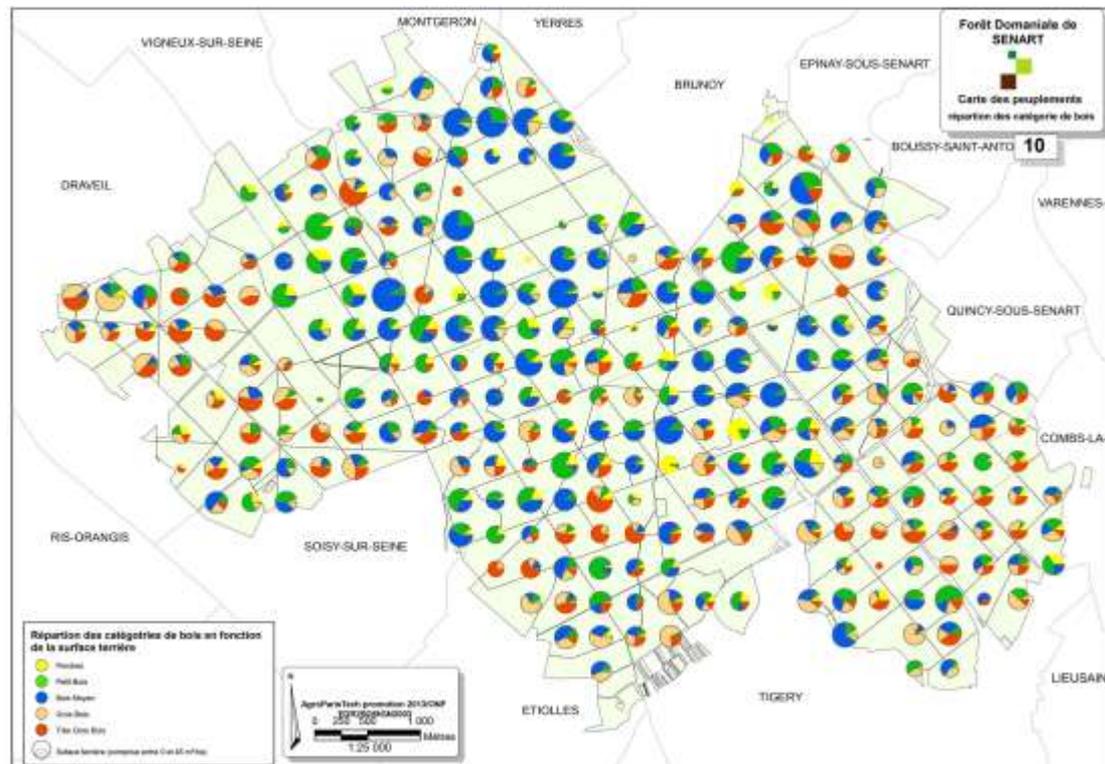
- Les arbres d'âge, de composition et de taille variés cohabitent sur une même parcelle. **Les choix sylvicoles se font arbre par arbre**, et non plus à l'échelle parcellaire.
- **Les éclaircies et le renouvellement se font simultanément.** Le renouvellement n'est plus effectué par grandes surfaces et s'appuie sur la dynamique naturelle.
- Cette gestion **maintient l'aspect boisé de la forêt.**



## PRÉSENTATION CHARTE FORESTIÈRE SÉNART

# LA GESTION DE LA FORÊT DE SÉNART

## SUIVI DE LA GESTION DANS LE TEMPS



Echantillonnage

- La forêt est contrôlée par un **réseau de 300 placettes permanentes** mis en place en 2014.
- Les arbres ont été **identifiés, mesurés** et décrits : hauteur, diamètre, essence, qualité...
- La richesse biologique est évaluée : bois morts, habitats, présence d'espèces invasives.
- **Un inventaire** régulier (8-10 ans) sur ces placettes **évaluera** : la croissance des arbres, **le renouvellement de la forêt et l'impact de la gestion.**



PRÉSENTATION CHARTE FORESTIÈRE SÉNART

# LA GESTION DE LA FORÊT DE SÉNART

## PROGRAMMATION DES COUPES EN 2018

Chaque année, les forestiers parcourent le massif pour sélectionner les arbres à couper et à conserver. C'est le martelage, étape préalable à la coupe.

Localisation des coupes prévues en 2018



PRÉSENTATION CHARTE FORESTIÈRE SÉNART

# LA GESTION DE LA FORÊT DE SÉNART

ÉVOLUTION DES PRÉLÈVEMENTS POUR LA PÉRIODE 2015-2034



# LA GESTION DE LA FORÊT DE SÉNART

## VALORISATION DE LA RESSOURCE EN BOIS

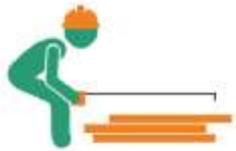


- Outre ses vocations sociales et environnementales, la forêt fournit du bois. Elle offre à la société une source **d'énergie et un matériau** naturel et renouvelable.
- À Sénart, les coupes sont réalisées en régie : elles se font par les bucherons de l'ONF et par des entreprises forestières en contrat avec l'ONF.

PRÉSENTATION CHARTE FORESTIÈRE SÉNART

# LA GESTION DE LA FORÊT DE SÉNART

## MODE DE VENTE DE LA RESSOURCE EN BOIS



**100%**  
DES BOIS SONT VENDUS  
FAÇONNÉS



Les bois sont triés par qualité, ils sont présentés aux acheteurs en bord de route ou sur des places de stockage.



PRÉSENTATION CHARTE FORESTIÈRE SÉNART

# LA GESTION DE LA FORÊT DE SÉNART

## DIFFÉRENTS STOCKAGES DES BOIS AVANT LEUR VENTE

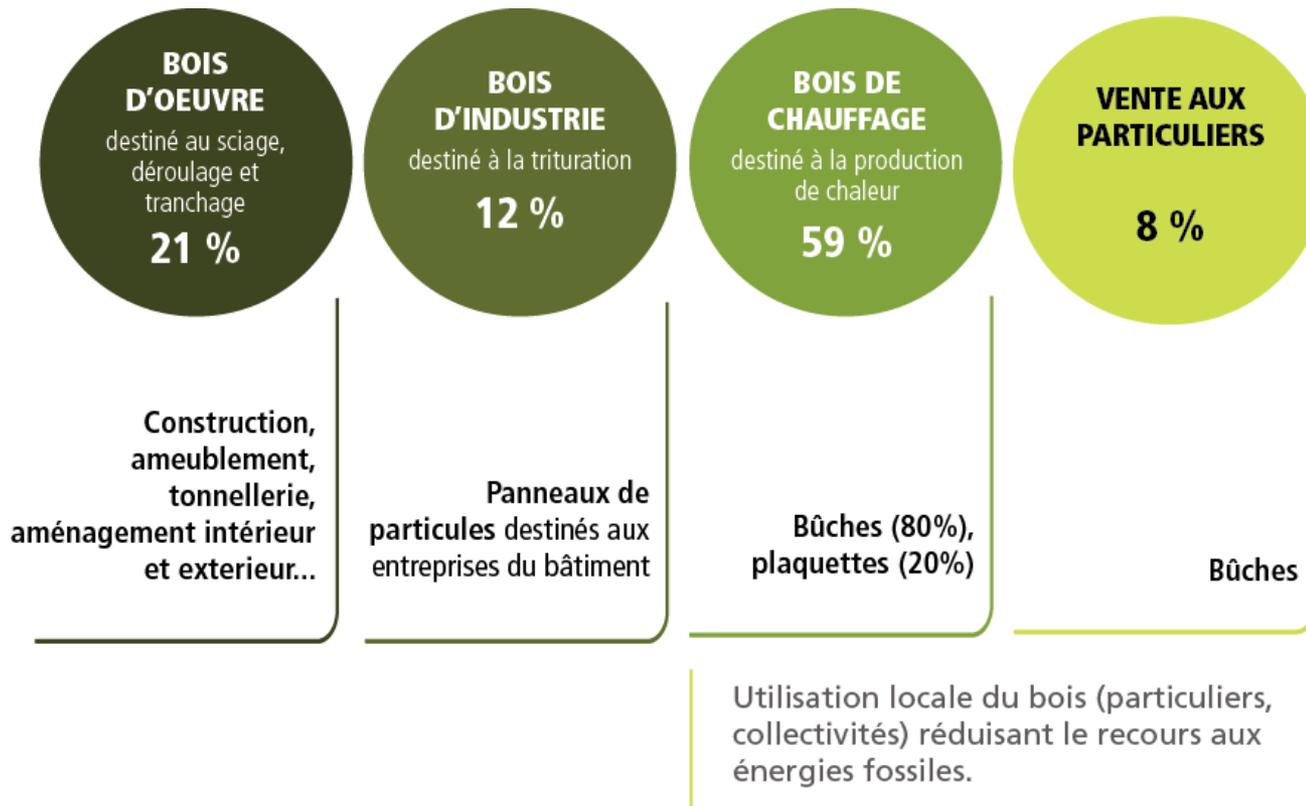


- Vendus en bord de route, des emplacements pour stocker les bois en sécurité avant leur transport sont nécessaires :
  - ✓ le bois d'œuvre présenté sous forme de grumes alignées ;
  - ✓ le bois de chauffage et d'industrie empilé en billons de 1 ou 4 mètres de long.



# LA GESTION DE LA FORÊT DE SÉNART

## DEVENIR DES BOIS DE SÉNART (EN 2017)

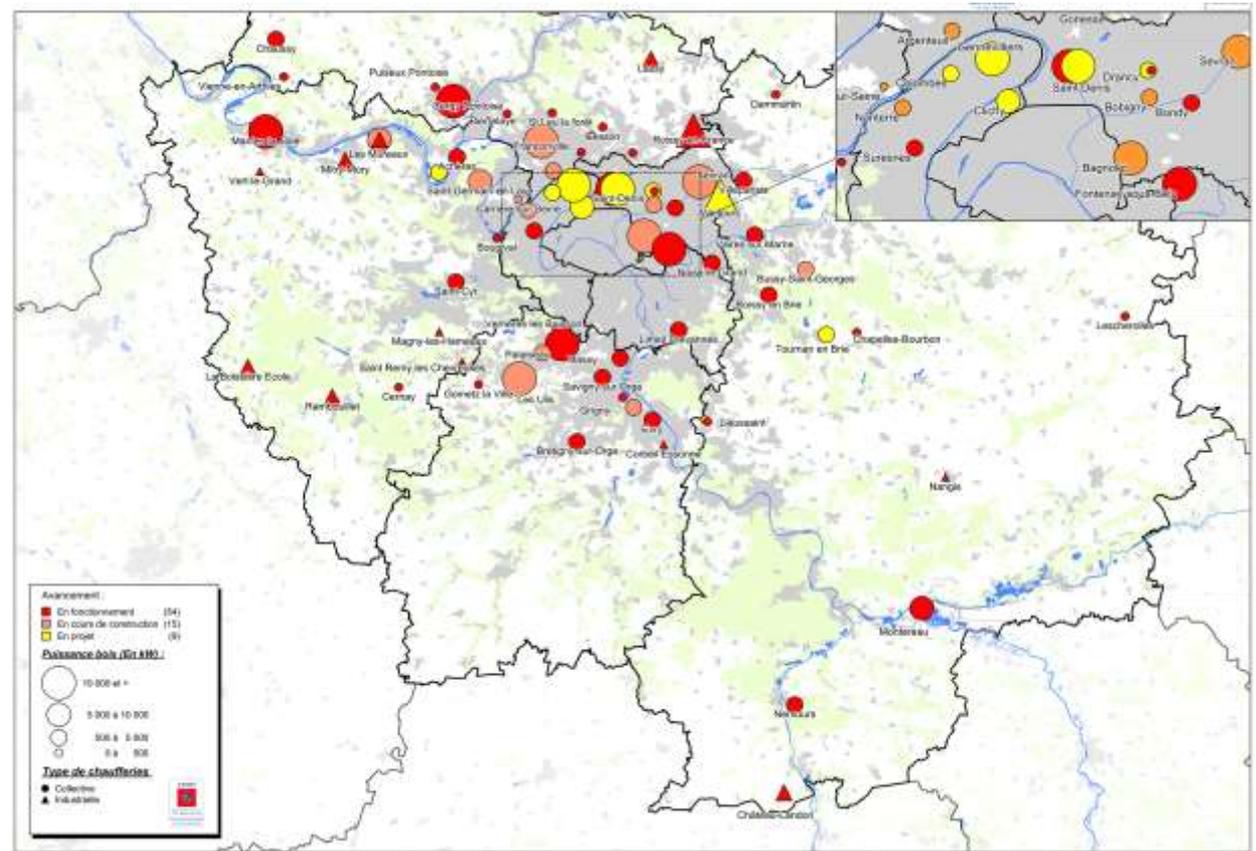


## PRÉSENTATION CHARTE FORESTIÈRE SÉNART

# LA GESTION DE LA FORÊT DE SÉNART

## VALORISATION DE LA RESSOURCE EN BOIS ÉNERGIE

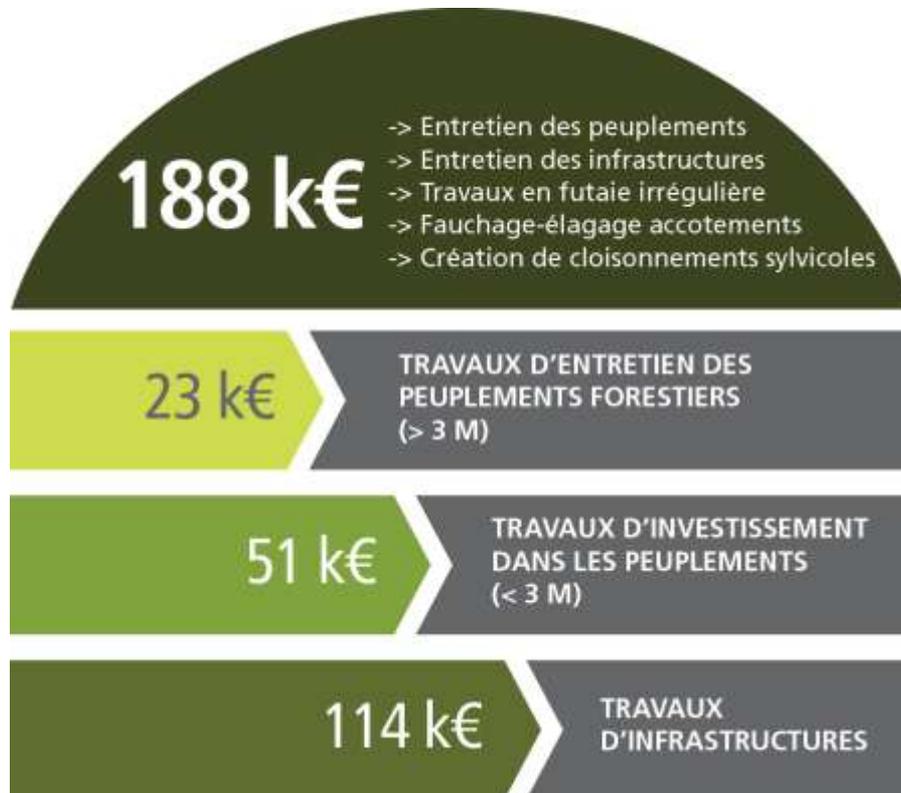
- L'Île-de-France compte 70 chaufferies collectives
- Puissance totale cumulée de plus de 240 mégawatts
- Une ressource et des emplois locaux



## PRÉSENTATION CHARTE FORESTIÈRE SÉNART

# LA GESTION DE LA FORÊT DE SÉNART

### TRAVAUX SYLVICOLES : INVESTISSEMENTS 2017



Situation en 2016 : 195 k€ investis sur le massif



## PRÉSENTATION CHARTE FORESTIÈRE SÉNART

# LA GESTION DE LA FORÊT DE SÉNART

## MAINTIEN DES ÉQUILIBRES FAUNE-FLORE

- Chaque année, l'ONF veille au maintien des équilibres entre la forêt et les populations animales en organisant des journées de chasse.
- La chasse régule les populations de sangliers, de chevreuils et de renards afin de :
  - ✓ préserver l'équilibre faune/flore ;
  - ✓ assurer le bon renouvellement de la forêt ;
  - ✓ réduire les dégâts aux cultures et aux propriétés riveraines ;
  - ✓ réduire les accidents de la circulation.



PRÉSENTATION CHARTE FORESTIÈRE SÉNART

## LA GESTION DE LA FORÊT DE SÉNART

### BILAN SAISON 2017-2018

#### RÉALISATIONS

2017-2018

**135 chevreuils**

155 attribués au plan de  
chasse 2017-2018

---

**236 sangliers**

non soumis au plan  
de chasse



Le plan de chasse, validé par le Préfet, définit le nombre d'animaux à prélever. Il s'applique sur les chevreuils et grands cervidés.

Attribution 2018-2019  
160 chevreuils

## PRÉSENTATION CHARTE FORESTIÈRE SÉNART

# LA GESTION DE LA FORÊT DE SÉNART

## CALENDRIER 2017-2018

- A Sénart : la chasse se déroule les jeudis.
- Sur ce massif complexe à chasser (fréquentation du public, routes, bords de ville, parkings), l'ONF encadre et organise directement l'activité.
- 30 personnes assurent le bon déroulement et la sécurité (ONF et volontaires).
- Pour garantir une sécurité maximale, elle **s'effectue** avec des miradors amovibles.
- Balisage informatif et rubalise signalent les allées chassées.
- 15 journées prévues en 2018-2019

### CALENDRIER 2018-2019

MASSIF CHASSÉ LE JEUDI

OCTOBRE	:18
NOVEMBRE	: 8, 15, 22 et 29
DÉCEMBRE	: 6, 13 et 20
JANVIER	: 10, 17, 24, et 31
FÉVRIER	: 7, 14 et 21



Office National des Forêts

# POINT ACCUEIL-BIODIVERSITÉ

RETOUR SUR QUELQUES RÉALISATIONS 2018  
PERSPECTIVES 2019

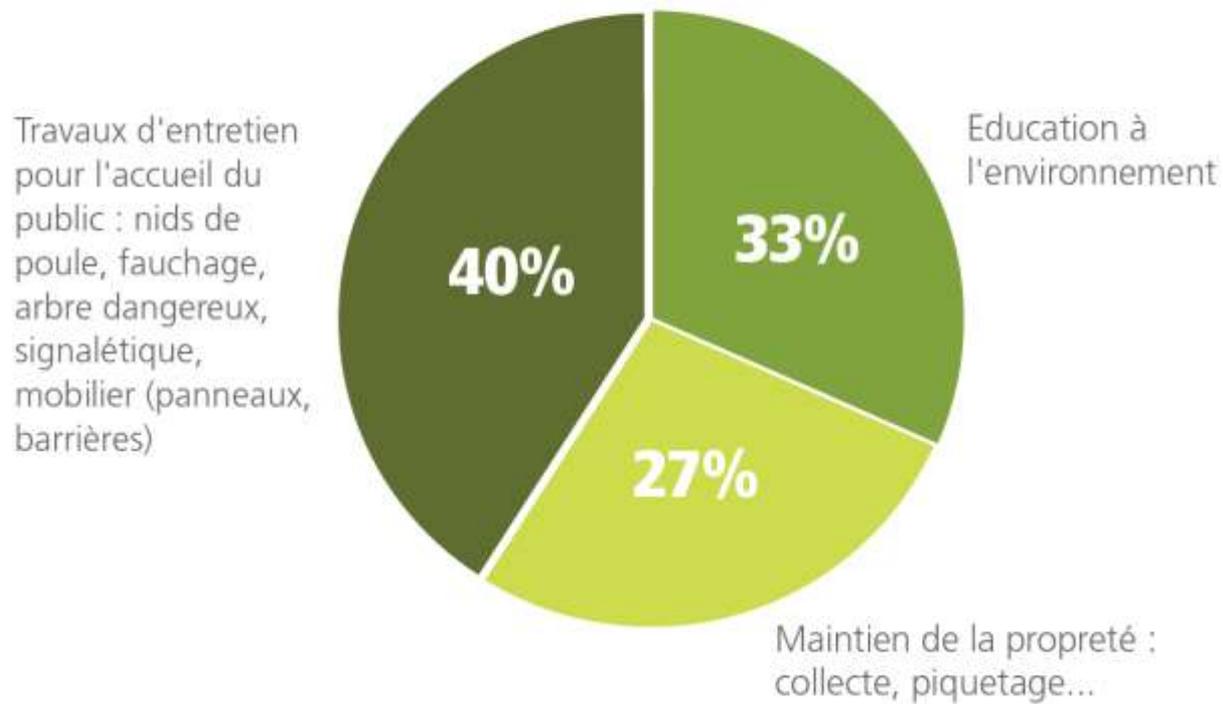


## PRÉSENTATION CHARTE FORESTIÈRE SÉNART

# DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018

**184 k€**

PART CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DE L'ESSONNE : **90 k€**

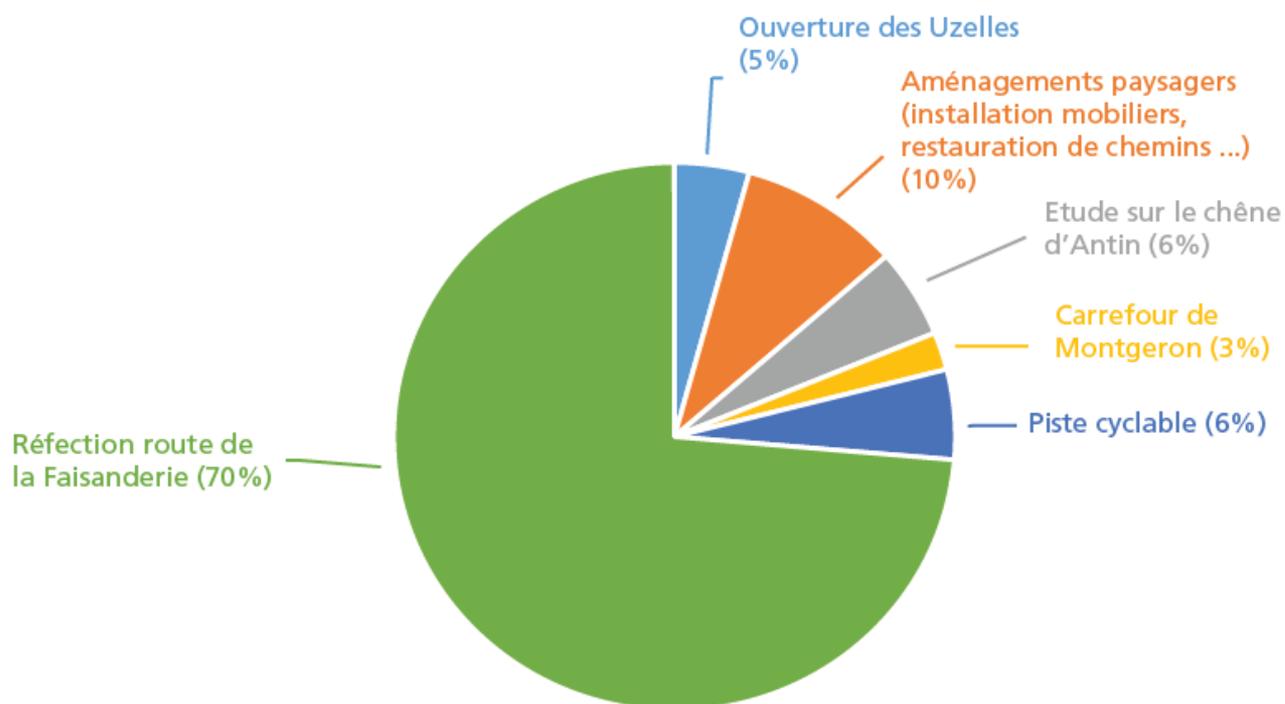


## PRÉSENTATION CHARTE FORESTIÈRE SÉNART

# DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2018

**180 k€**

PART CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ESSONNE - 66 k€



PRÉSENTATION CHARTE FORESTIÈRE SÉNART

## FOCUS SUR RÉFECTION DE LA ROUTE DE LA FAISANDERIE



Rénovation de la  
chaussée très  
dégradée de la  
route forestière

- ✓ pose d'un revêtement enrobé
- ✓ création de zones de croisement avec chicanes pour faire ralentir les véhicules

## PRÉSENTATION CHARTE FORESTIÈRE SÉNART

# FOCUS SUR

## MISE EN PLACE DU COMITÉ DE SUIVI ÉCOLOGIQUE DE SÉNART

- Composition : scientifiques dans les domaines naturalistes, région Île-de-France, conseil départemental de l'Essonne, ONF, associations
- Missions : assurer une veille scientifique, lancer des études sur les habitats et/ou les espèces faunistiques et floristiques, identifier les actions à mener pour leur préservation, apporter des conseils de gestion (mares, tourbières, landes...)
- Fonctionnement : se réunira 2 fois / an (forme : tournées de terrain privilégiées)
- Premier rendez-vous : 19 septembre 2018
  - ✓ tournée portée sur la mise en place d'un plan de gestion de la lande des Uzelles



## PRÉSENTATION CHARTE FORESTIÈRE SÉNART

# FOCUS SUR

## TRAVAUX ÉCOLOGIQUES : ENTRETIEN DES UZELLES



- Lande autrefois maintenue ouverte grâce aux droits d'usage (pâturage, cultures) réservés aux habitants des communes limitrophes
- Milieux qui abritent une biodiversité singulière à conserver mais se reboisent sans entretien :
  - ✓ espèces floristiques rares en Ile-de-France : Bruyère à balai (seule station en ile de France), Lobélie brulante ;
  - ✓ espèces animales remarquables : vipère péliade, lézard des souches, nombreux oiseaux (engoulevent, Alouette lulu...).
- Objectifs : empêcher la fermeture par les arbres de ces milieux (genêts, aubépines, bouleaux, trembles, chênes)

Trois opérations entre octobre et novembre 2018 dont 2 dans le cadre de chantiers nature avec des bénévoles (adolescents de Montgeron en octobre ; Maison de l'environnement en novembre)



## PRÉSENTATION CHARTE FORESTIÈRE SÉNART

# FOCUS SUR

## AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE (ACCESSIBLE AUX PIÉTONS)



- Localisation : jonction entre la partie nord-est de la forêt vers le tunnel de la RN6 et le carrefour de Montgeron (parcelles 125, 126 et 127)
- Travaux en 2018 : pose de 10 passerelles en bois au-dessus des fossés et zones mouillées et inondables.
- En janvier 2019 : le cyclo club de Montgeron doit faire un chantier bénévoles pour dégager la végétation qui rétrécit l'emprise actuelle du chemin.



## PRÉSENTATION CHARTE FORESTIÈRE SÉNART

# FOCUS SUR EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

- Le Centre d'Initiation à la Forêt de la faisanderie de Sénart a reçu 275 classes en 2017, plus de 8 000 élèves
- Sous forme de **circuits et d'ateliers** participatifs, les animateurs font découvrir aux enfants la forêt et son environnement
- Thèmes en lien avec les programmes scolaires : interactions entre les êtres vivants et leur environnement, rôle et place des êtres vivants, la biodiversité en forêt, la forêt gérée par les hommes...

-> Contact centre d'initiation de Sénart :  
fabrice.annen@onf.fr / 01 60 75 54 17



## PRÉSENTATION CHARTE FORESTIÈRE SÉNART

# FOCUS SUR APPLICATION BALADE BRANCHÉE

- Mise en ligne de 2 circuits de promenade audioguidés et scénarisés sur la forêt de Sénart :
  - ✓ Sur les traces des artistes qui ont fréquenté la forêt au XIX<sup>e</sup> siècle
  - ✓ Partir à la rencontre des arbres remarquables de la forêt
- Disponible gratuitement sur l'application « Balade Branchée » téléchargeable sur Apple store et Google Play



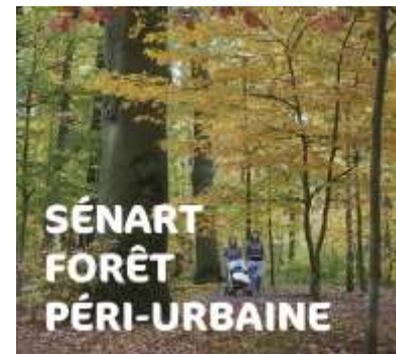
# PRÉSENTATION CHARTE FORESTIÈRE SÉNART

## FOCUS SUR : EXPOSITION ITINÉRANTE SUR LA GESTION DE LA FORÊT DE SÉNART

Pour répondre aux questions du public, l'ONF met à disposition des communes et associations une exposition sur la gestion de la forêt de Sénart.

Apporte un éclairage sur toutes les facettes de la forêt de Sénart

*Exposition destinée au grand public / 10 panneaux (80x200cm) type rouleurs*



Aux portes de Paris, la forêt de Sénart est un lieu de nature et de ressourcement très apprécié depuis plusieurs siècles.

Cette forêt est gérée par l'ONF pour le compte de l'Etat. Chaque année, plusieurs milliers de Français viennent l'y découvrir, en famille ou pour un activité : randonnée, cueillette, sports, etc.

Cette forêt a la particularité des paysages, elle accompagne les routes nationales et les axes autoroutiers les plus importants.

En 1960, elle devient la première forêt française à bénéficier du statut de forêt de protection au titre de « forêt péri-urbaine ».

She forêt est très répandue, aux bords de la Seine, marais, vallées, champs, bocaux, forêts, parcs, jardins, etc.

### Carte d'identité de la forêt

- Superficie forestière**  
de 2 200 hectares, dont 1 200 hectares de TS à 80 %.
- **Équipement :** 1 000 ha de TS, 1 200 ha de TS à 80 %.
  - **Activités :** randonnée, sports, cueillette, etc.
  - **Statut :** forêt de protection au titre de « forêt péri-urbaine ».
  - **Statut :** forêt de protection au titre de « forêt péri-urbaine ».
  - **Statut :** forêt de protection au titre de « forêt péri-urbaine ».
  - **Statut :** forêt de protection au titre de « forêt péri-urbaine ».
  - **Statut :** forêt de protection au titre de « forêt péri-urbaine ».
  - **Statut :** forêt de protection au titre de « forêt péri-urbaine ».

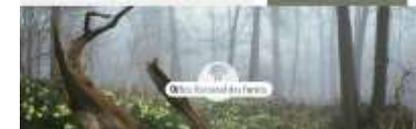


Depuis 2014, la forêt de Sénart est gérée en futaie irrégulière. Les arbres d'âges, d'essences et de tailles variées cohabitent sur une même parcelle.

Les arbres irréguliers s'élaborent autour par arbres, de manière à former une forêt. Ils sont à l'origine de la forêt de Sénart, et leur présence est essentielle au paysage.

Les arbres ont un renouvellement et un développement irrégulier. Le renouvellement est plus rapide sur les surfaces, mais plus lent sur les surfaces de l'arbre. Cette gestion implique un suivi régulier de la forêt.

Ce traitement s'applique également aux parcelles de la forêt de Sénart.



### Suivi et contrôle de la dynamique forestière

Le suivi de la forêt de Sénart est effectué par un réseau de 100 parcelles permanentes. Ces parcelles sont suivies tous les 5 ans. Le suivi est effectué par un réseau de 100 parcelles permanentes. Ces parcelles sont suivies tous les 5 ans. Le suivi est effectué par un réseau de 100 parcelles permanentes. Ces parcelles sont suivies tous les 5 ans.

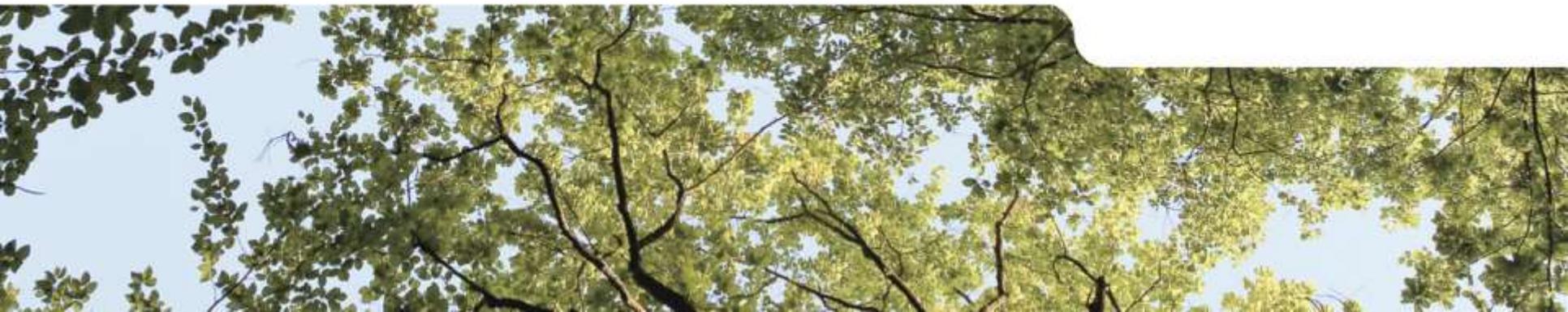
Le suivi de la forêt de Sénart est effectué par un réseau de 100 parcelles permanentes. Ces parcelles sont suivies tous les 5 ans. Le suivi est effectué par un réseau de 100 parcelles permanentes. Ces parcelles sont suivies tous les 5 ans.



Office National des Forêts

# RETOUR SUR UNE SITUATION ACCIDENTELLE

FEU DE FORÊT DU 10 OCTOBRE



# RETOUR SUR : FEU DE FORÊT DU 10 OCTOBRE

## CONTEXTE

- Incendie conséquent déclaré le 10 octobre 2018 en fin d'après-midi dans la forêt de Sénart à proximité du Carrefour de Montgeron.
- 60 hectares de végétation principalement basse ont été touchés sur les parcelles 109, 110, 111 et 112.
- Forte mobilisation : 130 sapeurs-pompiers, services de la Police nationale et municipale, ONF.
- Travaux engagés par l'ONF : barrières coupe-feu afin d'éviter la propagation du feu vers la RN6.
- Mise en place immédiate d'une information publique (sur le pourtour) interdisant au public l'accès à la zone incendiée + diffusion d'un communiqué de presse (SDIS, Préfecture, ONF et communes de situation)
- Dispositif de surveillance réalisé par l'ONF durant les jours qui ont suivi l'évènement.



## PRÉSENTATION CHARTE FORESTIÈRE SÉNART

# RETOUR SUR : FEU DE FORÊT DU 10 OCTOBRE

## CONTEXTE



PRÉSENTATION CHARTE FORESTIÈRE SÉNART

# RETOUR SUR : FEU DE FORÊT DU 10 OCTOBRE

## RECONSTITUTION DES PARCELLES TOUCHÉES





Office National des Forêts

# MERCI DE VOTRE ATTENTION

AGENCE TERRITORIALE ÎLE-DE-FRANCE EST

UNITÉ TERRITORIALE BRIE-BOISÉE-SÉNART

PETIT PAVILLON DE LA FAISANDERIE DE SÉNART

TEL : 01 64 93 67 94 / MÈL : LAETITIA.POFFET@ONF.FR

